



15/02/2011

**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

Generali enrichit les services de son application iPhone « iGenerali » : des outils pour piloter à distance son contrat d'épargne

- L'application iGenerali, lancée en mars 2010, propose aux clients Generali de visualiser le montant de leur épargne au jour le jour
- Elle permet désormais de programmer des alertes sur les fonds financiers d'un contrat et de les activer en temps réel, un service unique en France
- Les clients auront également accès à des actualités qu'ils pourront partager sur les réseaux sociaux
- Un moyen pour Generali de renforcer l'accompagnement de ses clients.

PROGRAMMER DES ALERTES

Les clients Generali ont désormais la possibilité de piloter au plus près leur contrat en fonction de leurs exigences : ils peuvent programmer des seuils d'alerte sur leur contrat d'épargne. Ces alertes, gratuites et sécurisées, sont entièrement personnalisables et activables en temps réel. Elles peuvent également être appliquées à l'ensemble du contrat ou à un fonds financier particulier selon le choix du client.

RECEVOIR ET PARTAGER DES ACTUALITÉS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

L'application propose également aux clients d'accéder à une sélection d'actualités sur l'assurance et Generali. Si le client souhaite faire suivre l'information à ses amis, il a désormais la possibilité de l'envoyer par e-mail à ses contacts ou de la partager sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS GENERALI

Ces nouvelles fonctionnalités répondent avec pédagogie à un besoin client identifié suite à la mise en marché de l'application en mars 2010. Avec des marchés qui par nature sont réactifs, certains clients hésitaient à mettre une partie de leur épargne sur des unités de compte. « Avec cette fonctionnalité, nos clients vont pouvoir suivre l'évolution de leur épargne, en définissant leurs propres critères de suivi et d'arbitrage. Ils pourront ainsi profiter pleinement des opportunités qu'offre un investissement diversifié, notamment avec des unités de compte. » précise Bertrand Boré, Directeur du Développement de Generali. L'application permet ensuite une mise en relation simplifiée et directe avec leur conseiller (agent général, courtier, conseiller en gestion de patrimoine...) pour identifier si une action doit être envisagée sur le contrat d'épargne.

Rappelons que ces nouveaux services mobiles d'épargne s'inscrivent plus globalement dans la continuité de la stratégie mobile de Generali (« m-assurance ») qui a déployé en 2009 iNomineo, application iPhone destinée aux conseillers en gestion de patrimoine, et iGeneraliAuto en Juin 2010 pour les clients particuliers détenteurs d'un contrat auto.

Pour télécharger l'application « iGenerali » : <http://itunes.apple.com/fr/app/igenerali/id338540755?mt=8>
ou rendez-vous sur <http://www.generali.fr/cote-pratique/services-mobiles/appli-iphone-igenerali.jsp>

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

En croissance rapide depuis le début des années 2000, Generali France est aujourd'hui le deuxième groupe généraliste d'assurances dans l'hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 16,7 milliards d'euros en 2009. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 6 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels. Plus d'informations sur www.generali.fr

